

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Tel. 04.32.44.89.30

Avignon, le 24 février 2025

N° 25/015

**Arrêté du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude
d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale,**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2012-1414 du 18 décembre 2012 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté n°21/126 du 22 juin 2021 du Président portant ouverture du concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n°21/201 du 1^{er} décembre modifiant l'arrêté n°21/126 du 22 juin 2021 du Président portant ouverture du concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale pour le compte de la région Provence-Alpes Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n°21/208 du 16 décembre 2021 du Président portant composition du jury du concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale session 2022,

Vu l'arrêté n°21/209 du 16 décembre 2021 du Président fixant les modalités d'organisation de l'épreuve orale d'admission du concours d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale session 2022,

Vu l'arrêté n°24-060 du 21 février 2024 du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale,

Considérant les nominations et demande de réinscription,

ARRETE

Article 1 : A compter du 21 février 2025, la liste d'aptitude d'accès au grade d'infirmier en soins généraux de classe normale est établie, par ordre alphabétique, comme suit :

Nom	Prénom
KOFFI	Mélissa

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr .

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.

Président,

Maurice CHABERT.
